



Volleyball Québec
4545 avenue Pierre-De Coubertin
Montréal Québec H1V 0B2
Tél. : 514 252-3065 Téléc. : 514 252-3176
www.volleyball.qc.ca info@volleyball.qc.ca

Règlements de compétition COVID-19

Volleyball intérieur : Modifications aux règlements pour atténuer les risques liés à la COVID-19

Mise à jour le 13 septembre 2021

Ce document ne remplace pas le [Guide de reprise des activités](#), il ne fait que décrire des modifications aux règlements de jeu pour atténuer les risques liés à la COVID-19 pendant les **compétitions** organisées.

Règle 1.4.5

Les aires d'échauffement d'environ 3 x 3 m sont situées aux angles de l'aire de jeu, du côté des bancs de touche, en dehors de la zone libre.

Ajustement

La dimension des aires d'échauffement peut être agrandie si l'espace le permet. Sinon, une combinaison de joueurs assis au banc et debout dans l'aire d'échauffement devra être utilisée pour respecter les règles de distanciation physique en vigueur. L'espace derrière le banc des joueurs pourrait également être utilisé.

Règle 3.3

Si possible, trois ballons seront utilisés. Dans ce cas, six ramasseurs sont positionnés comme suit : un à chaque angle de la zone libre et un derrière chaque arbitre.

Ajustement

Afin de minimiser le nombre de participants dans l'aire de jeu, les ramasseurs de ballons sont interdits. La responsabilité de récupérer le ballon et d'en introduire un nouveau (après chaque échange) est confiée aux joueurs remplaçants positionnés dans l'aire d'échauffement de l'équipe.

Règle 4.2.1

Les joueurs qui ne sont pas en jeu doivent s'asseoir sur le banc de leur équipe ou se trouver dans leur aire d'échauffement. L'entraîneur et les autres membres de l'équipe s'assoient sur le banc, mais ils peuvent le quitter temporairement. Les bancs des équipes sont situés à côté de la table du marqueur, en dehors de la zone libre.



Volleyball Québec
4545 avenue Pierre-De Coubertin
Montréal Québec H1V 0B2
Tél. : 514 252-3065 Téléc. : 514 252-3176
www.volleyball.qc.ca info@volleyball.qc.ca

Ajustement

Afin de respecter les règles de distanciation physique en vigueur, la composition physique du banc de l'équipe peut être modifiée en espaçant les chaises, en indiquant visuellement les endroits où il est permis de s'asseoir sur le banc ou en enlevant toutes les chaises/bancs afin que les règles de distanciation physique en vigueur soient respectées en tout temps. Si la distanciation physique ne peut pas être respectée, les joueurs devront porter le masque lorsqu'ils sont sur le banc et en attente.

Règle 4.5.1B

L'arbitre pourra accepter ce qui suit :

1. Équipement protecteur pour les épaules, haut des bras, cuisses ou bas des jambes si le matériel est rembourré et n'occasionne pas de danger pour les autres joueurs.
2. Support pour les genoux si l'équipement est fabriqué par un manufacturier réputé et n'occasionne pas de danger pour les autres joueurs.
3. Protecteur pour le nez même s'il est fabriqué d'un matériau dur.
4. Les éclisses thermoplastiques pour les doigts sont permises pourvu que les côtés ne soient pas coupants, qu'elles ne dépassent pas l'extrémité des doigts et qu'elles soient bien fixées à la main ou au doigt avec du ruban adhésif ou autre.
5. Les prothèses doivent être recouvertes/rembourrées, de sorte qu'elles n'occasionnent aucun danger pour le joueur ou les autres joueurs.

Ajustement

Les intervenants (ex. entraîneurs, arbitres et bénévoles) doivent se référer [aux règles de la CNESST](#) pour le port du couvre-visage en milieu de travail. Au palier vert, l'une de ces mesures doit être appliquée : la distanciation physique (minimum 2 mètres à l'intérieur et 1 mètre à l'extérieur) OU la présence de barrières physiques OU le port du masque de qualité. Le port du masque de qualité en continu n'est pas obligatoire (si vous respectez la distanciation physique ou qu'il y a présence de barrières physiques), mais demeure recommandé.

Règle 5.1.1

Avant la partie, le capitaine d'équipe signe la feuille de pointage et représente son équipe au moment du tirage au sort.

Ajustement

Si la signature du capitaine est requise, ce dernier doit utiliser son propre crayon pour signer la feuille de match.

Règle 5.1.3

À la fin de la partie, le capitaine d'équipe :





Volleyball Québec
4545 avenue Pierre-De Coubertin
Montréal Québec H1V 0B2
Tél. : 514 252-3065 Téléc. : 514 252-3176
www.volleyball.qc.ca info@volleyball.qc.ca

1. Remercie les arbitres et signe la feuille de pointage afin de ratifier le résultat.
2. Peut, s'il a été notifié en temps utile au premier arbitre, confirmer et enregistrer sur la feuille de pointage un protêt officiel concernant l'application ou l'interprétation des règles par l'arbitre.

Ajustement

Si la signature du capitaine est requise, ce dernier doit utiliser son propre crayon pour signer la feuille de match.

Dans le cas d'un protêt officiel pour lequel le capitaine de l'équipe doit compléter une soumission écrite, celle-ci sera rédigée sur une feuille de papier séparée qui sera remise à l'arbitre une fois terminée. Elle sera ensuite jointe à la feuille de pointage pour examen et décision par le comité d'organisation respectif.

Règle 5.2.2

Avant la partie, l'entraîneur inscrit ou vérifie les noms et les numéros de ses joueurs sur la feuille de pointage et sur la liste des joueurs, et les signe ensuite.

Ajustement

Lorsqu'il est possible de le faire, les feuilles de match devront être préremplies avec les alignements des deux équipes. Lorsqu'il n'est pas possible de le faire, favoriser les alignements sur autocollants. En dernier recours, l'entraîneur fournit son alignement sur une feuille à part qui sera jointe à la feuille de match.

Règle 5.2.3.1

Pendant la partie, l'entraîneur : **Volleyball Canada** - Pour les compétitions des catégories d'âge 18U et inférieures, l'entraîneur doit signer la feuille de pointage à la fin de la partie.

Ajustement

Lorsque la signature de l'entraîneur est requise à la fin de la partie, ce dernier doit utiliser son propre crayon.

Règle 7.1

Avant la partie, le premier arbitre effectue un tirage au sort pour décider du premier service et des côtés du terrain pour la première manche. Si une manche décisive doit être jouée, un nouveau tirage au sort sera effectué.



Volleyball Québec
4545 avenue Pierre-De Coubertin
Montréal Québec H1V 0B2
Tél. : 514 252-3065 Téléc. : 514 252-3176
www.volleyball.qc.ca info@volleyball.qc.ca

Ajustement

Avant l'entrée sur le terrain, le premier arbitre effectue le tirage au sort, avec les deux capitaines, pour décider du premier service et des côtés du terrain pour **toutes les manches** (pas de changements de côté entre les manches). Si une manche décisive doit être jouée, l'équipe au service sera la même que lors de la première manche et il n'y aura pas de changement de côté à 8 points.

Règle 15.4.4

Pendant les temps morts (y compris les temps morts techniques), les joueurs en jeu doivent se rendre dans la zone libre, près de leur banc.

Ajustement

Pendant les temps morts et entre les manches, des joueurs pourront se tenir debout sur le terrain de jeu afin de répondre aux exigences en matière de distanciation physique. Si de l'eau est offerte aux joueurs sur le terrain de jeu pendant cette période d'arrêt, l'équipe est responsable du nettoyage rapide et opportun du terrain de jeu afin d'éviter tout retard dans la reprise normale du jeu à la fin du temps mort ou au début de la manche.

De plus, lors de ces périodes, le ballon sera envoyé à l'équipe au service (l'arbitre ne récupère pas le ballon).

Règle 17.4

Les arbitres doivent accorder le temps nécessaire au nettoyage de la surface de jeu quand celle-ci est mouillée ou devient glissante. Des serviettes devraient être disposées de chaque côté du terrain. Quand l'autorisation est donnée par les arbitres, les joueurs peuvent utiliser ces serviettes afin d'assécher la surface de jeu. Les joueurs peuvent aussi avoir leur propre serviette à cette fin. Quand ce nettoyage n'est pas considéré comme nécessaire suite à la demande d'une équipe ou quand le nettoyage est délibérément ralenti, les arbitres peuvent décerner une sanction pour retard de jeu. Quand des essuyeurs sont disponibles, ils devront effectuer cette tâche sous la supervision des arbitres.

Ajustement

Pour éliminer les surfaces de contact communes, chaque équipe sera responsable de fournir une serviette qui pourra être utilisée pour essuyer son propre terrain. Avant que la serviette ne soit utilisée, l'équipe doit tout de même faire une demande en bonne et due forme et attendre la confirmation des arbitres. Afin de minimiser le nombre de participants sur le terrain de jeu, il est interdit de faire appel à des essuyeurs.



Volleyball Québec
4545 avenue Pierre-De Coubertin
Montréal Québec H1V 0B2
Tél. : 514 252-3065 Téléc. : 514 252-3176
www.volleyball.qc.ca info@volleyball.qc.ca

Règle 18.2

Après chaque manche, les équipes changent de camp, à l'exception de la manche décisive. Dans la manche décisive, dès que l'équipe qui mène atteint huit points, les équipes changent de camp sur-le-champ et les positions des joueurs demeurent les mêmes. Si le changement ne se fait pas quand l'équipe qui mène atteint 8 points, il doit s'effectuer dès que l'erreur est signalée. Les points marqués au moment du changement restent acquis.

Ajustement

Afin d'éliminer les surfaces communes et les points de contact communs, il n'y aura aucun changement de côté pendant la partie.

Règle 27.2.1

Les juges de ligne remplissent leurs fonctions en utilisant un drapeau afin de signaler leur décision.

Ajustement

Lorsqu'il y a présence de juges de ligne, les drapeaux doivent être utilisés par un seul juge de ligne durant une partie. S'il devait y avoir un changement en cours de partie, le drapeau devra être désinfecté.

Règle 29.2

Tout uniforme et équipement de jeu souillé par du sang doit être soit remplacé ou nettoyé avant d'autoriser l'athlète à revenir au jeu.

Règle 29.2.1

Si un uniforme additionnel n'est pas disponible, le joueur dont le maillot est taché de sang pourra endosser un maillot avec un numéro différent ou pourra prendre le maillot d'un joueur remplaçant. L'officiel changera le(s) numéro(s) du (des) joueur(s) concerné(s) sur la feuille de pointage.

Ajustement

Afin d'éliminer toute surface de contact inutile ou tout point de contact partagé, le changement d'uniforme avec un autre joueur est interdit. La solution adéquate consiste à utiliser un uniforme supplémentaire avec un numéro unique qui n'est associé à aucun joueur de la liste de joueurs vérifiée. Si un tel chandail n'est pas disponible, le joueur pourra terminer la partie avec un autre chandail qui lui appartient et qui n'est pas un chandail de jeu. Par contre, le joueur devra débiter le match suivant avec un uniforme de jeu.



Volleyball Québec
4545 avenue Pierre-De Coubertin
Montréal Québec H1V 0B2
Tél. : 514 252-3065 Téléc. : 514 252-3176
www.volleyball.qc.ca info@volleyball.qc.ca

Protocole d'échauffement (page 46) :

Dans le but de réduire l'incidence de blessures et de commotions cérébrales durant l'échauffement, Volleyball Canada a développé le protocole d'échauffement suivant. Celui-ci doit être suivi par toutes les équipes lors de la période d'échauffement officielle sur le terrain.

1. Les athlètes doivent demeurer de leur côté du filet immédiatement après une frappe d'attaque, et se déplacer du côté opposé du filet uniquement par l'extérieur du terrain. Il n'est pas permis aux athlètes de se trouver sur le terrain de jeu receveur.
2. Tous les ballons provenant du côté receveur du terrain, lors de leur entrée dans le côté à l'attaque, doivent être envoyés depuis l'extérieur du terrain.
3. Les ballons récupérés doivent être retournés le long des lignes de côté du terrain, et non au travers du côté receveur.
4. Si l'équipe utilise les deux côtés du terrain, c.-à-d. pour une activité de jeu impliquant tout le terrain, un seul ballon peut être en jeu à tout moment
5. L'équipe ne peut pas utiliser de ballons dans la zone libre lors du temps alloué sur le terrain à l'équipe adverse. Il est recommandé que cette équipe aide à la récupération des ballons pour l'équipe sur le terrain.

Ajustement

Afin de limiter les surfaces de contact communes entre les deux équipes, l'équipe en attente ne devrait pas aider l'équipe à l'attaque en récupérant leur ballon.

Procédures de match (autres) :

Lors de l'échauffement, le temps alloué à une équipe pour son échauffement officiel devra inclure le temps de service.

Substitution rapide : L'athlète se présente à la ligne de 3m pour effectuer le changement.

À la fin de la partie, il n'y a pas de poignées de mains. Cela est remplacé par une « salutation japonaise » ou des applaudissements dirigés vers l'autre équipe. Pour la « salutation japonaise », chaque équipe forme des rangs à partir de leur ligne de 3m (la distanciation physique doit être respectée) face au filet. Dans un premier temps, les deux équipes saluent les arbitres du match et dans un deuxième temps, les deux équipes se saluent entre elles.